COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
Du 18 janvier 2023
CR N° 22

Présent (es) : **Messieurs BOTTONI Pierre - BOULLE Thomas - GILBERT Cédric**
Mesdames VANEY Nolwenn - HACENE Marie

Excusé (es) : **Monsieur GILBERT Cédric**

Invité(es) : **Madame TORTORA Sandrine**
Monsieur COUTEAU Clément

COURRIERS AUX CLUBS

CHENNEVIERES : Votre joueur Yannis COLOMBO est autorisé à jouer en catégorie +16 ans départementale à compter du 13 janvier 2023.

CHOISY LE ROI : La COC a bien noté l'indisponibilité de votre gymnase le 11 février 2023.

ORMESSON : La COC a bien noté l'indisponibilité de votre gymnase du 18 février au 11 mars 2023 inclus.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1ère DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris 18ème HB / US Ormesson du 14/01/2023 :
Merci au club de Paris 18ème de bien vouloir confirmer que la rencontre aura lieu le samedi le samedi 25 février 2023 à 18h30.

Rencontre AS St Mandé HB 3 / Martigua SCL du 14/01/2023 :
St Mandé : Manque responsable de salle sur FDME. Amende suit

Rencontre CS Valenton / ASA Maisons-Alfort HB 2du 18-19/02/2023 :
La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au jeudi 16 février 2023 à 21h00 au gymnase Gérard Roussel à Valenton. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / Paris 18ème du 18-19/02/2023 :
La COC donne son accord pour le changement de jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à 21h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Cachan / Martigua SCL du 18-19/02/2023 :
La COC refuse le report, merci de proposer une autre date et de fournir un justificatif.

Rencontre HBC Arcueil / Stella St Maur HB 2 du 14/01/2023 :
Arcueil : Manque responsable d'équipe sur FDME. Amende suit

2ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre ES Vitry 2 / ES Sucy HB 2 du 11-12/02/2023 :
La rencontre aura lieu le dimanche 12 février 2023 à 16h00 au gymnase du port à l'Anglais.

Rencontre US Fontenay HB / ES Vitry 2 du 21/01/2023 :
La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 21h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

3ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL 2 / Entente Plesséenne HB 3du 18-19/02/2023 :
La COC refuse le report, merci de proposer une autre date et de fournir un justificatif.

4ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre ASM du Perreux 3 / L'Etoile Parisienne HB du 08-09/10/2022 :
La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au mardi 14 février 2023 à 21h00 au gymnase Des Bords de Marne au Perreux. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre L'Etoile Parisienne HB / HBC Choisy le Roi du 01-02/10/2023 :
La rencontre doit être jouée avant le 27 février 2023.

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR :

Poule A :

Rencontre HBC Choisy le Roi / AS St Mandé HB du 11-12/02/2023 :
La salle de Choisy le Roi étant indisponible, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La conclusion doit être saisie avant le 8 février 2023, la rencontre devant avoir lieu avant le 13 février 2023.

Poule B :

Rencontre ES Vitry / CSA Kremlin Bicêtre 2 du 21/01/2023 :
La rencontre aura lieu samedi 21 janvier 2023 à 18h30 au gymnase du port à l'Anglais à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CHB Bry / Elan Chevilly Larue du 21-22/01/2023 :
La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à 17h00 au gymnase Pasteur à Chevilly Larue. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Poule B :

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / ASA Maisons-Alfort HB du 22/01/2023 :
Merci au club de Maisons-Alfort de répondre aux propositions du club de Kremlin Bicêtre. La rencontre devant être jouée avant le 13 février 2023 sous peine de match perdu pour les 2 équipes

HONNEUR :

Poule B :

Rencontre ES Vitry / Paris 18ème du 14/01/2023 :
Attention le tirage au sort n'est pas autorisé en jeune. Merci de respecter la règle en cas de carence d'arbitre

1ère DIVISION :

Poule A :

Rencontre AS St Mandé HB 3 / CSM Finances 2 du 14/01/2023 :
Attention le tirage au sort n'est pas autorisé en jeune. Merci de respecter la règle en cas de carence d'arbitre

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1ère DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre US Fontenay HB / CSM Bonneuil HB du 21/01/2023 :
La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 19h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE :

Poule A :

Rencontre CA Boissy HB / Chennevières HBC du 11-12/02/2023 :
La COC donne son accord pour jouer cette rencontre à la date initialement proposée soit le samedi 11 février 2023 à 16h00 au gymnase Paule Baudouin à Boissy. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule B :

Rencontre Entente Val de Bièvre / Stella St Maur HB du 14/01/2023 :
La rencontre a été arrêtée à 35 minutes et 17 secondes de jeu avec la balle pour l'Entente Val de Bièvre. Remise en jeu par l'Entente Val de Bièvre. La rencontre devant être terminée avant le lundi 13 février 2023. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer la fin de la rencontre.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre ES Vitry / HBC Chennevières du 21-22/01/2023 :
La COC donne son accord pour le report de la rencontre pour cause d'Inter Comités et valide le report au samedi 25 mars 2023 à 14h00 au Palais des Sports Maurice Thorez à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Arcueil / US Créteil HB du 21-22/01/2023 :
La COC donne son accord pour le report de la rencontre pour cause d'Inter Comités. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La rencontre devant être jouée avant le 10 avril 2023.

HONNEUR :

Poule A :

Rencontre CHB Bry / US Ivry HB du 21-22/01/2023 :
La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au mercredi 1er février 2023 à 19h15 au gymnase Félix Faure à Bry sur Marne. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Ivry HB / US Alfortville HB 2 du 15/01/2023 :
Alfortville : Vous avez fait jouer une joueuse inconnue dans Gest'hand, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

HONNEUR :

Poule B :

Rencontre AS St Vincent de Paul / US Ormesson du 14/01/2023 :
Rencontre non jouée pour cause de fuite d'eau. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La rencontre devant être jouée avant le 13 février 2023.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre ASM du Perreux / CSA Kremlin Bicêtre :
Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

Rencontre HBC Arcueil / Villiers EC HB :
Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CSM Bonneuil HB / CHB Bry :
Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

CHALLENGE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

MOINS DE 13 ANS

Rencontre US Villejuif HB / Villiers EC HB :
Merci au club de Villiers de répondre aux propositions du club de Villejuif

MPL N°20/2022

COMMISSION « JEUNES »

Valenton, le 18 janvier 2023

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Les quatre championnats gérés par la commission "jeunes" – moins de 13 et de 11, filles ou garçons – se déroulent sans incident particulier grâce au soin et à la vigilance dont vous faites preuve ; soyez-en remerciés.
Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur deux petites difficultés : la persistance de matchs en retard et la méconnaissance constatée sur les terrains d'un point précis du règlement.
Quelle que soit la raison qui a conduit au report d'une rencontre, ayez le réflexe de joindre rapidement le club partenaire. Il en va de l'équilibre de la compétition qui serait mise à mal si les équipes n'avaient pas toutes joué le même nombre de rencontres. Faites-nous part ensuite, **par mail** et tout aussi rapidement, de ce que vous êtes convenus pour jouer le match qui ne l'a pas été.
Quant à la consigne parfois malmenée, elle concerne le nombre de temps-morts : que ce soit pour les moins de 11 ou moins de 13, c'est un par mi-temps, donc au maximum deux par match. Pensez à le rappeler à vos entraîneurs !

Et maintenant, catégorie par catégorie, ce que vous devez retenir :

MOINS DE 13 GARÇONS

►poule A : rencontre **Sucy / Saint-Mandé** des 28/29 janvier. La rencontre ne peut se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional. **Sucy** propose de la reporter au jeudi 8 février à 18h30. Merci au club de **Saint-Mandé** de répondre à cette proposition.
►poule A : rencontre **Créteil / Nogent 1** des 28/29 janvier. Un accord pour reporter la rencontre semble difficile à trouver. Merci aux deux clubs de multiplier les propositions pour que le match puisse se jouer.
►poule B : rencontre **Thiais** / **Alfortville** du 26 novembre. L'équipe d'**Alfortville** n'avait pu se déplacer. La rencontre est reportée au jeudi 26 janvier à 18h30 au palais des sports de Thiais. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
►poule B : rencontre **Nogent 2 / Saint-Maur 1 du** 28 janvier. RAPPEL : la rencontre ne peut se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une nouvelle date.
►poule C : rencontre **Champigny / Valenton du** 14 janvier. L'équipe de Valenton n'a pu se déplacer. Merci aux deux clubs de s'entendre pour reporter cette rencontre.
► poule D : rencontre **Villeneuve-Ablon / Villejuif** des 10/11 décembre. RAPPEL : la rencontre n'avait pu se tenir pour des raisons sanitaires. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.
► poule F : rencontre **Boissy Saint-Léger / Maisons-Alfort** du 11 février. Le club de **Boissy Saint-Léger** ne disposant pas de sa salle à cette date propose d'avancer la rencontre au 8 février, ce qui est impossible pour le club invité. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une autre date de report.

MOINS DE 13 FILLES

►poule A : rencontre **Ivry / Saint-Maur** des 3/4 décembre. RAPPEL : la rencontre n'avait pu se tenir pour des raisons sanitaires. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

►poule B : rencontre **Vitry / Sucy** des 28/29 janvier. La rencontre se jouera samedi 28 janvier à 14h00 au palais des sports Maurice Thorez. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand*.

MOINS DE 11 GARÇONS

►poule C : rencontre **Arcueil / Stella Saint-Maur** du 14 janvier. Nous espérons que tous les enfants d'**Arcueil** sont rétablis et que vous pourrez ainsi envisager un report pour cette rencontre.
►poule D : rencontre **La Caudacienne / Saint-Mandé** du 3 décembre. RAPPEL : merci aux deux clubs de se concerter pour trouver une solution de report pour cette rencontre.
►poule E : rencontre **Choisy-le-Roi / CSAKB 2** du 10 décembre. RAPPEL : merci au club de **Choisy-Le-Roi** pour ses propositions. Elles ne peuvent hélas être retenues puisque le club **CSAKB** a déjà des rencontres à son calendrier. Merci aux deux clubs de rechercher d'autres solutions, en particulier celle d'une rencontre en semaine.
►poule E : rencontre **CSAKB 2 / Joinville** du 12 février. La rencontre se jouera dimanche 12 février à 10h00. Merci au club **CSAKB** d'avoir tenu compte de nos remarques.
►poule E : rencontre **Choisy-Le-Roi / Champigny** des 11/12 février. La salle de **Choisy-Le-Roi** étant indisponible, le club de **Champigny** propose la sienne pour accueillir cette rencontre. Merci aux deux clubs d'étudier cette suggestion et de convenir d'une date si la proposition est retenue.
►poule F : rencontre **Vitry 2 / La Caudacienne 2** du 10 décembre. Le club de **La Caudacienne** vient d'enregistrer deux forfaits consécutifs. Peut-il nous assurer du maintien de son équipe **La Caudacienne 2** dans la compétition ? Merci.

COURRIERS aux CLUBS

►À l'attention des clubs de **Boissy Saint-Léger** et **Choisy-Le-Roi**. Vos courriers, omettant de donner des renseignements essentiels, n'ont pu être traités qu'après beaucoup de recherches pesant sur notre travail. Merci à l'avenir de ne jamais oublier **ni la compétition (championnat, coupe, challenge), ni la catégorie d'âge, ni le sexe, ni la poule, ni le week-end** de façon à rendre vos requêtes compréhensibles.
►À l'attention du club de **La Caudacienne.** Votre équipe **moins de 11 garçons La Caudacienne** 2 accumule les forfaits, sans explications. Maintenez-vous son engagement dans la compétition ? Votre réponse nous tarde.
►À l'attention du club de **Saint-Mandé.** Nous avons reçu un courrier non signé, donc sujet à caution, à propos d'une erreur qui apparaîtrait sur la FDME de la rencontre opposant votre équipe moins de 13 poule A à Ivry le 14 janvier. Nous rappelons à l'auteur de ce message que la contestation d'un score ne peut se faire que sur le terrain, avant signature, et après l'avoir fait constater par les officiels présents

RAPPEL PLATEAUX TK & TOURNOIS MINI HAND autorisés

Le prochain plateau technique se tiendra dimanche 21 janvier à 9h15 au Stadium Maudry de Nogent. Il réunira les clubs de **Créteil, Alfortville, Joinville et Nogent**, répartis en deux niveaux : "grands débutants" et "forts".
Nous n'avons pas encore trouvé d'hôte pour accueillir le suivant, prévu dimanche 12 février. Si vous souhaitez l'organiser, faites acte de candidature par mail adressé au comité départemental à l'attention de la commission jeunes et en appelant Stéphane au 06 62 17 21 07.

21-22 janvier 2023	**Plateau**
Dimanche 29 janvier	BOISSY ST LEGER
Samedi 4 février	**Baby Hand** à MAROLLES
Dimanche 5 février 2023	FONTENAY
11-12 février 2023	**Plateau**
Samedi 18 février 2023	VILLIERS
Dimanche 12 mars 2023	VITRY – MAROLLES

18-19 mars 2023	**Plateau dont 1 au Plessis**
Dimanche 26 mars 2023	HAY LES ROSES - ORMESSON
Dimanche 2 avril 2023	BONNEUIL - CACHAN
Dimanche 9 avril 2023	CRETEIL
15-16 avril 2023	**Plateau**
Dimanche 23 avril 2023	VALENTON
Dimanche 14 mai 2023	CHEVILLY LARUE - CHENNEVIERES
Dimanche 11 juin 2023	SUCY - ARCUEIL

Bon week-end, bons matches, rendez-vous jeudi prochain.

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC du CDHB 94
Pierre BOTTONI

Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.